

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

Les conditions d'accueil des élèves ont évidemment un coût, qui a eu tendance à croître régulièrement, comme le montrent les données issues du compte de l'Éducation établi depuis le milieu des années 1970. Leur amélioration vise à favoriser la réussite scolaire des enfants, à mieux lutter contre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer ; elle a également permis de maintenir un système de formation proche des publics concernés, notamment dans les zones en voie de dépeuplement.

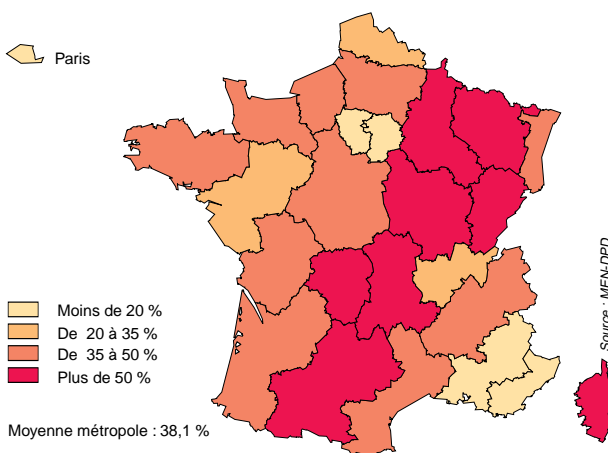
Plusieurs indicateurs permettent de cerner dans quelles conditions sont accueillis les élèves aux différents niveaux d'enseignement, leur évolution dans le temps et leurs disparités géographiques : tailles des établissements, tailles des classes, taux d'encadrement.

Près de 60 000 écoles accueillent plus de six millions d'élèves dans le premier degré

Dans le premier degré, les conditions d'accueil des élèves se sont, partout en France, nettement améliorées lors des trois dernières décennies.

Pour une population scolarisée qui dépasse 6 millions d'élèves, on compte aujourd'hui près de 60 000 écoles, maternelles ou primaires, ces deux chiffres tendant à diminuer au cours des années 1990. On voit donc qu'une école regroupe en moyenne un effectif d'environ 100 élèves. Mais les disparités de taille sont importantes, souvent liées à l'appartenance à une zone rurale ou bien urbaine : 38 % des

Proportion d'écoles de moins de 70 élèves 1998-1999 (Public + privé)



écoles comptent moins de 70 élèves, 3 % plus de 300 enfants. La fréquence de petits établissements dépasse 50 % le long d'une diagonale sud-ouest/nord-est rassemblant des académies à profil rural prononcé (Toulouse, Limoges et Clermont-Ferrand, Dijon, Besançon, Nancy-Metz et Reims). Les écoles de faible taille sont en revanche rares en Ile-de-France et dans le Sud-Est. On notera que cette carte recoupe presque parfaitement celle des fréquences de classes à effectif réduit (moins de 20 élèves), en école maternelle.

Réduction du nombre d'élèves par classe, qui reste plus faible dans les académies à dominante rurale

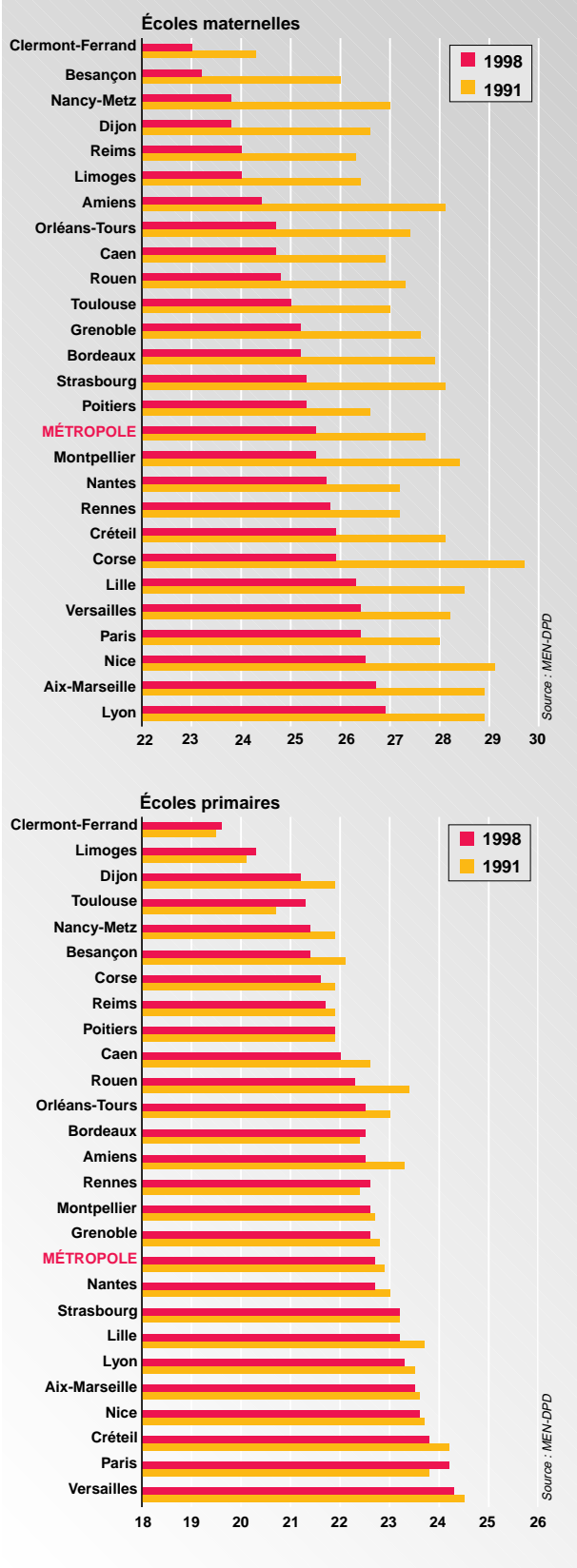
Bien que la scolarisation précoce se soit fortement développée au cours des années 1970, les écoles maternelles, de plus en plus nombreuses, ont enregistré une forte réduction du nombre moyen d'élèves par classe : 40,4 en 1970, 30,1 en 1980, puis 27,7 en 1991. Ce mouvement s'est poursuivi au cours des années 1990, avec une nouvelle baisse d'environ 2 élèves par classe, l'effectif moyen s'établissant à 25,5 à la rentrée 1998. Les écarts entre académies ont eu tendance à se resserrer quelque peu autour de la moyenne nationale : Clermont-Ferrand est celle qui compte le moins d'élèves par classe, 4 de moins, en moyenne, que Lyon.

Les classes des écoles primaires (y compris les classes maternelles de ces établissements, en particulier dans l'enseignement privé), ont des effectifs moyens sensiblement inférieurs à ceux des écoles maternelles. L'accueil de générations numériquement moins nombreuses s'y améliore aussi, mais de manière plus modérée : 25,6 élèves en moyenne par classe en 1970, 24,0 en 1980, et 22,9 en 1991, effectif resté pratiquement stable au cours des années 1990.

L'écart entre académies est du même ordre qu'en maternelle : 4 élèves de moins en moyenne dans des académies rurales et à habitat dispersé comme Clermont-Ferrand et Limoges, que dans celles de l'Ile-de-France. La stabilité des situations est presque générale, avec toutefois un léger alourdissement des classes à Toulouse, et un allègement significatif à Rouen.

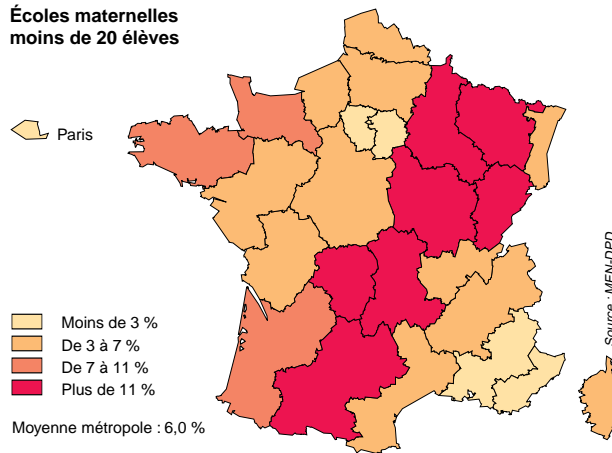
Si l'indication des tailles moyennes de classes renseigne sur l'importance des dotations dont disposent les académies, chacune d'entre elles peut aussi connaître des disparités internes de plus ou moins grande ampleur. En maternelle, la fréquence de classes à effectifs réduits ou élevés, sensiblement éloignés de la moyenne nationale, reste relativement mesurée. 10 % des classes regroupent ainsi, soit moins

Taille des classes dans le 1^{er} degré
(Public + privé)

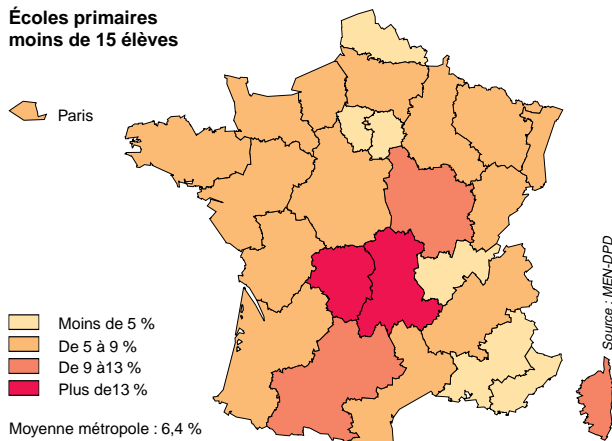


Proportion de classes à effectif réduit
1998-1999 (Public + privé)

Écoles maternelles
moins de 20 élèves



Écoles primaires
moins de 15 élèves

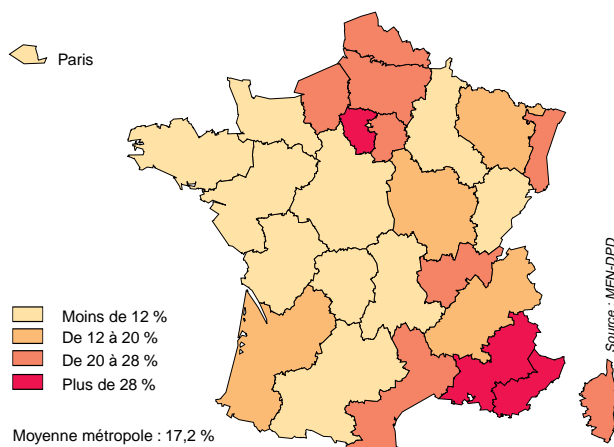


de 20 élèves, soit plus de 30. Les premières sont plus fréquentes dans les académies de Clermont, Besançon et Limoges, les secondes dans celle de Lyon. Rennes et Toulouse se signalent par des dispersions un peu plus importantes. Dans les écoles primaires, c'est plus d'un tiers des classes qui s'écartent nettement de la moyenne, avec des effectifs inférieurs à 15 élèves, ou bien supérieurs à 25. Ces dernières classes sont particulièrement nombreuses en Ile-de-France (Paris et Versailles) et outre-mer, notamment à la Martinique et à la Réunion.

11 000 collèges et lycées accueillent 5,5 millions d'élèves dans le second degré

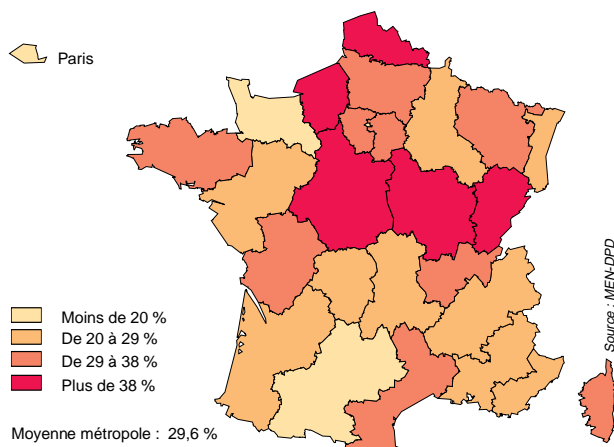
Les établissements du second degré sont nettement moins nombreux que les écoles et concentrent davantage une population scolaire proche, en volume, de celle du premier degré. Leur effectif moyen s'établit à 500 élèves : les lycées ont une taille supérieure aux collèges, et les situations académiques respectives peuvent venir nuancer le clivage « rural-urbain » relevé pour la taille des écoles et de leurs classes.

Proportion de collèges de 700 élèves et plus 1998-1999 (Public + privé)



Près de 7 000 collèges accueillent plus de 3 millions d'élèves dans les premiers cycles de l'enseignement secondaire. Ils se répartissent presque en quantités égales entre les quatre tranches : moins de 300 élèves, de 300 à 500, de 500 à 700 ou plus de 700 élèves. Cette grande dispersion de la taille des établissements s'accompagne d'importantes variations régionales. Parmi les académies rurales précédemment mentionnées, Clermont-Ferrand, Limoges et Toulouse se signalent une nouvelle fois par une forte proportion de collèges de petite taille : environ la moitié comptent moins de 300 élèves. Les collèges importants sont en revanche nombreux dans le Sud-Est et l'académie de Versailles, fortement urbanisés. Les caractéristiques de la carte scolaire tendent à se démarquer des situations qui prévalent dans le premier degré : la Picardie ou la Corse comptent cette fois

Proportion de lycées de 1000 élèves et plus 1998-1999 (Public + privé)



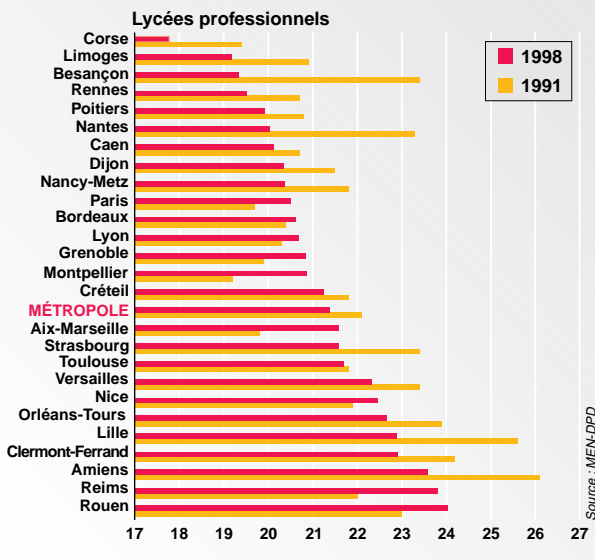
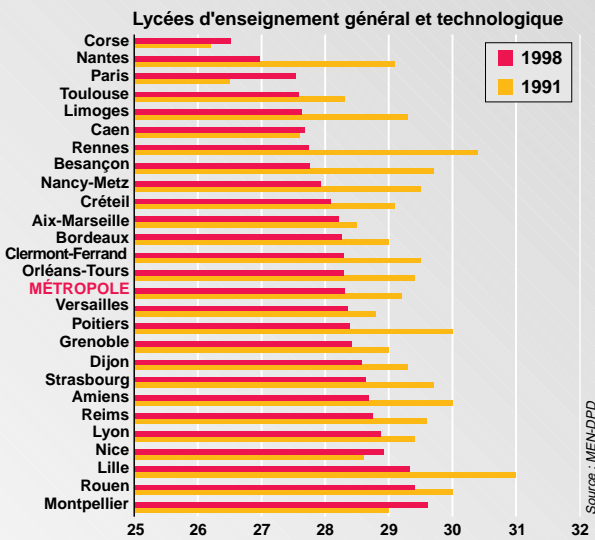
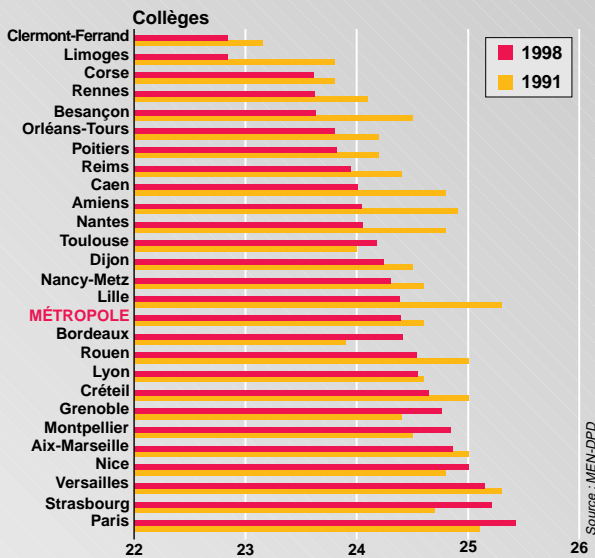
une forte proportion de gros collèges, tandis que Paris se signale par le phénomène inverse.

La situation évolue encore en lycées (seuls les LEGT sont présentés ici, mais ils peuvent, notamment dans le secteur privé, comprendre des sections professionnelles). Tandis que près de 40 % d'entre eux comptent moins de 500 élèves, 30 % en regroupent plus du double. Les gros lycées sont plus fréquents dans les régions du Nord où les seconds cycles, notamment de l'enseignement général, ont été historiquement moins développés : plus de 40 % d'entre eux dépassent l'effectif de 1 000 lycéens à Lille, Orléans-Tours et Rouen, les proportions étant également élevées à Amiens et Dijon. Elles sont minimales dans la capitale, qui inverse ainsi complètement le profil qu'elle présente pour la répartition de ses écoles.

Stabilité de la taille des classes en collège...

L'enseignement secondaire n'a pas bénéficié de réductions de taille des classes comparables à celles observées dans le premier degré. Au cours des années 1990, la situation en collège apparaît relativement stable, avec une moyenne proche de 24,5 élèves par classe. L'Ile-de-France et les régions du Sud-Est, qui enregistrent les progrès démographiques les plus nets, tendent à conserver des effectifs de classes de 6^e à 3^e plus élevés que les académies de Limoges et Clermont-Ferrand. Mais les écarts restent faibles, de l'ordre de 2 élèves par classe, en moyenne. On retrouve les mêmes disparités géographiques quand on examine la fréquence de classes à effectifs élevés (30 élèves ou plus) ou bien réduits (moins de 20 élèves), ces situations extrêmes ne représentant au total que 15 % de l'ensemble des classes de collège. Par nature, l'enseignement professionnel accueille traditionnellement ses élèves dans des classes de plus faible effectif. Les dernières années sont marquées par de nouvelles réductions : 21,4 élèves en moyenne à la rentrée 1998, contre un peu plus de 22 au début des années 1990, et 23,5 en 1980. Les situations académiques sont ici plus contrastées et changeantes. Dans les régions du Nord, où la formation professionnelle est plus fortement représentée, les classes sont souvent plus chargées que dans le Midi, les moyennes pouvant aller de 18 à 24 élèves selon les académies. On note toutefois un allègement sensible des divisions à Amiens et Lille.

Taille des classes dans le second degré
(Public + privé)



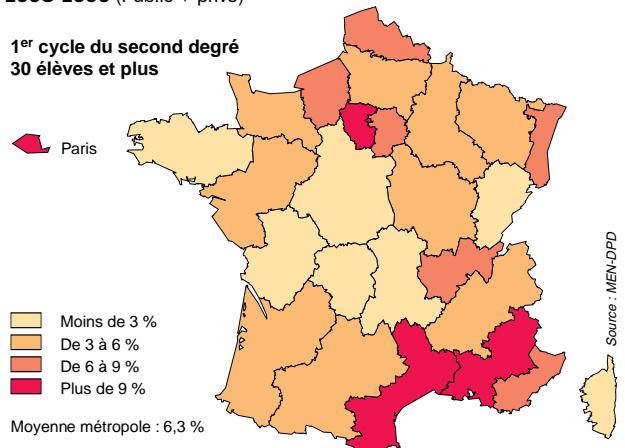
...amélioration en lycées où les effectifs des classes restent élevés dans le Nord et le Sud-Est de la France

En second cycle général et technologique, qui avait connu un important afflux d'élèves à la fin des années 1980, aboutissant à un net alourdissement des divisions, la situation s'est progressivement stabilisée puis améliorée ces dernières années. Toutefois, à la rentrée 1998, on compte encore plus de 28 élèves en moyenne, dans les classes de seconde à terminale. Les positions académiques ont eu tendance à se resserrer et se trouvent aujourd'hui relativement proches, notamment grâce aux allègements enregistrés à Rennes, Amiens, Besançon et Poitiers, où les effectifs moyens atteignaient, voire dépassaient, 30 élèves par classe au début des années 1990.

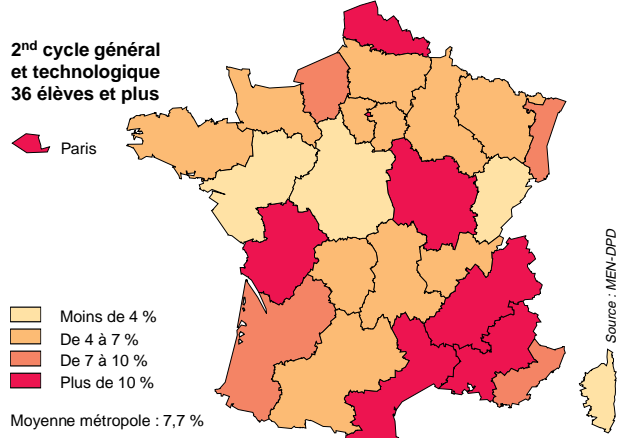
L'amélioration actuelle des conditions d'accueil des lycéens permet de réduire régulièrement la proportion de classes chargées, regroupant plus de 35 élèves. Elles ne sont plus que 7,5 % dans ce cas à la rentrée 1998, contre 12,6 % en 1991. De nouveaux efforts sont encore nécessaires, notamment dans le Sud-Est, à Poitiers, Lille ou Rouen, si l'on veut atteindre lors des prochaines rentrées l'objectif de disparition de ces classes chargées.

Proportion de classes à effectif élevé 1998-1999 (Public + privé)

1^{er} cycle du second degré 30 élèves et plus



2nd cycle général et technologique 36 élèves et plus

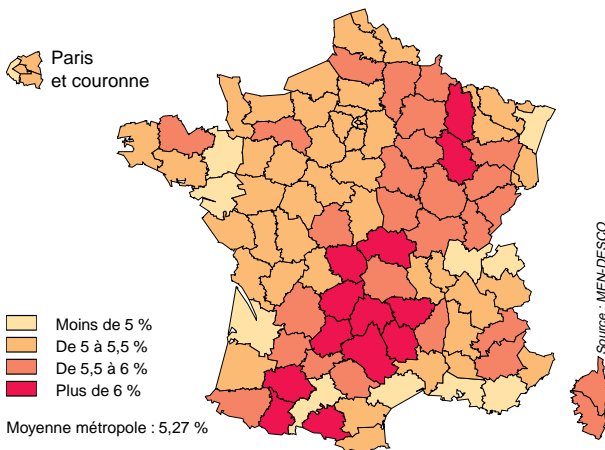


Davantage d'enseignants par élève dans le premier degré public : 5,3 pour 100 en moyenne, plus de 6 dans des départements ruraux du Midi

Au-delà de la taille des établissements et des classes, d'autres indicateurs permettent de compléter et préciser l'importance et les variations géographiques de l'offre de formation mise à disposition des élèves.

Pour le premier degré, le rapport du nombre d'enseignants (en équivalent temps plein) au nombre d'élèves permet d'apprécier le taux d'encadrement (P/E), propre à chaque département, pour l'enseignement public seul. Au cours des années 1990, ce ratio connaît une hausse de quelque 6 %, qui s'explique par le recul comparable de la population scolarisée (- 300 000 écoliers sur un total de 5 778 000 en 1990), tandis que le nombre d'enseignants restait pratiquement stable (mouvement conduisant à la baisse parallèle de la taille des classes). On retrouve une assez nette opposition entre départements à dominante rurale, en particulier méridionaux, et ceux où l'urbanisation permet des regroupements plus importants de la population scolaire. Toutefois, à l'exception du Cantal et surtout de la Lozère dont les dotations restent largement supérieures à la moyenne, on assiste à une réduction des disparités : les taux d'encadrement des 5 départements les mieux dotés dépassent aujourd'hui de 25 % ceux des 5 départements opposés, contre un écart de 38 % en 1990.

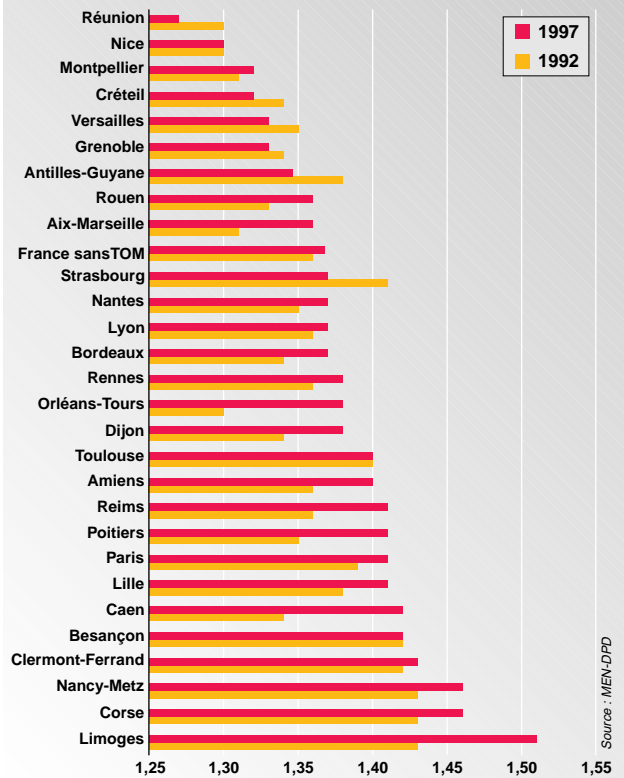
**Nombre de postes pour 100 élèves
Premier degré public en 1998**



Dans le second degré, stabilité du nombre d'heures d'enseignement et du nombre d'élèves

Au cours des années 1990, le second degré a également bénéficié d'une amélioration de son taux d'encadrement, apprécié par le ratio P/E : tandis que le nombre total de collégiens et lycéens varie peu aux environs de 4 600 000 dans l'enseignement public, le nombre de professeurs s'est accru de quelque 7 %. Mais cette mesure ne rend ici qu'imparfaitement compte des moyens mis à la disposition des académies et de leur évolution, les enseignants ayant des services différenciés selon leur grade, discipline, modalité de service et nombre d'heures supplémentaires. Il est donc préférable de retenir comme indicateur le nombre d'heures d'enseignement par élève (ratio H/E). Du fait de la relative stabilité de l'offre d'enseignement appréciée par le nombre total d'heures, ce ratio n'évolue guère durant les années 1990, un peu en deçà de 1,4 heure hebdomadaire par élève. Malgré les améliorations sensibles relevées à Aix-Marseille et Orléans-Tours, les situations académiques n'ont elles aussi que faiblement évolué, les écarts entre extrêmes restant toutefois relativement modestes (de l'ordre de 10 %). Les académies de Limoges, puis de Corse et de Nancy-Metz bénéficient aujourd'hui de plus de 1,45 heure par élève, contre seulement 1,3 pour Nice et Montpellier, maintenant suivies de Créteil et Versailles ■

**Heures d'enseignement par élève
Second degré public en 1997-98**



Taille des classes dans le premier degré – Public + privé						
Académies	1980-1981		1991-1992		1998-1999	
	Écoles maternelles	Écoles primaires	Écoles maternelles	Écoles primaires	Écoles maternelles	Écoles primaires
Aix-Marseille	31,0	24,4	28,9	23,6	26,7	23,5
Amiens	30,4	24,0	28,1	23,3	24,4	22,5
Besançon	29,3	22,6	26,0	22,1	23,2	21,4
Bordeaux	29,4	23,3	27,9	22,4	25,2	22,5
Caen	29,3	23,4	26,9	22,6	24,7	22,0
Clermont-Ferrand	27,8	21,0	24,3	19,5	23,0	19,6
Corse	29,7	20,1	29,7	21,9	25,9	21,6
Créteil	30,6	25,3	28,1	24,2	25,9	23,8
Dijon	29,1	22,5	26,6	21,9	23,8	21,2
Grenoble	29,3	23,1	27,6	22,8	25,2	22,6
Lille	30,4	25,5	28,5	23,7	26,3	23,2
Limoges	28,8	20,8	26,4	20,1	24,0	20,3
Lyon	30,3	24,5	28,9	23,5	26,9	23,3
Montpellier	30,1	23,0	28,4	22,7	25,5	22,6
Nancy-Metz	29,2	22,5	27,0	21,9	23,8	21,4
Nantes	30,1	25,0	27,2	23,0	25,7	22,7
Nice	31,9	24,9	29,1	23,7	26,5	23,6
Orléans-Tours	29,9	24,2	27,4	23,0	24,7	22,5
Paris	30,8	25,4	28,0	23,8	26,4	24,2
Poitiers	28,9	22,7	26,6	21,9	25,3	21,9
Reims	28,5	23,0	26,3	21,9	24,0	21,7
Rennes	30,0	24,4	27,2	22,4	25,8	22,6
Rouen	30,0	24,0	27,3	23,4	24,8	22,3
Strasbourg	29,9	24,2	28,1	23,2	25,3	23,2
Toulouse	28,5	20,6	27,0	20,7	25,0	21,3
Versailles	31,3	26,1	28,2	24,5	26,4	24,3
Métropole	30,0	23,9	27,7	22,9	25,5	22,7
Guadeloupe					26,5	23,3
Guyane					27,8	24,4
Martinique					23,7	22,9
Antilles-Guyane	31,6	24,7	27,5	22,3		
Réunion	39,4	29,2	28,9	24,5	26,1	24,7
France sans TOM	30,1	24,0	27,7	22,9	25,5	22,7

Taille des classes dans le second degré – Public + privé									
Académies	1980-1981			1991-1992			1998-1999		
	1 ^{er} cycle	2 nd cycle prof.	2 nd cycle gén. & techno.	1 ^{er} cycle	2 nd cycle prof.	2 nd cycle gén. & techno.	1 ^{er} cycle prof.	2 nd cycle	2 nd cycle gén. & techno.
Aix-Marseille	24,3	22,6	27,8	25,0	19,8	28,5	24,9	21,6	28,2
Amiens	24,1	24,6	27,2	24,9	26,1	30,0	24,0	23,6	28,7
Besançon	23,8	23,6	27,2	24,5	23,4	29,7	23,6	19,3	27,8
Bordeaux	24,0	22,9	29,3	23,9	20,4	29,0	24,4	20,6	28,3
Caen	23,8	21,6	25,5	24,8	20,7	27,6	24,0	20,1	27,7
Clermont-Ferrand	23,2	22,8	26,8	23,2	24,2	29,5	22,8	22,9	28,3
Corse	23,4	24,6	25,5	23,8	19,4	26,2	23,6	17,8	26,5
Créteil	23,9	22,6	27,0	25,0	21,8	29,1	24,6	21,3	28,1
Dijon	23,7	25,4	26,3	24,5	21,5	29,3	24,2	20,3	28,6
Grenoble	24,1	22,4	26,6	24,4	19,9	29,0	24,8	20,9	28,4
Lille	24,0	25,9	28,9	25,3	25,6	31,0	24,4	22,9	29,3
Limoges	23,5	21,3	25,9	23,8	20,9	29,3	22,8	19,2	27,6
Lyon	24,2	22,9	27,1	24,6	20,3	29,4	24,5	20,7	28,9
Montpellier	24,0	22,5	26,9	24,5	19,2	29,0	24,8	20,9	29,6
Nancy-Metz	23,4	23,9	27,0	24,6	21,8	29,5	24,3	20,4	27,9
Nantes	24,1	25,1	26,5	24,8	23,3	29,1	24,0	20,0	27,0
Nice	24,0	23,7	26,2	24,8	21,9	28,6	25,0	22,5	28,9
Orléans-Tours	24,1	23,9	28,3	24,2	23,9	29,4	23,8	22,7	28,3
Paris	23,6	21,3	23,9	25,1	19,7	26,5	25,4	20,5	27,5
Poitiers	24,1	24,0	28,4	24,2	20,8	30,0	23,8	19,9	28,4
Reims	23,9	21,9	27,4	24,4	22,0	29,6	23,9	23,8	28,7
Rennes	23,9	23,1	27,0	24,1	20,7	30,4	23,6	19,5	27,7
Rouen	23,8	25,2	28,8	25,0	23,0	30,0	24,5	24,0	29,4
Strasbourg	24,1	23,4	28,6	24,7	23,4	29,7	25,2	21,6	28,6
Toulouse	23,5	22,0	26,1	24,0	21,8	28,3	24,2	21,7	27,6
Versailles	24,1	24,4	27,7	25,3	23,4	28,8	25,2	22,3	28,4
Métropole	23,9	23,5	27,1	24,6	22,1	29,2	24,4	21,4	28,3
Guadeloupe							24,4	23,7	27,9
Guyane							22,6	22,8	24,0
Martinique							24,3	23,2	28,4
Antilles-Guyane	24,0	22,9	25,4	24,5	23,8	28,5	24,0	23,4	27,6
Réunion	23,5	25,7	30,3	24,9	23,8	29,2	25,1	25,3	29,7
DOM							24,5	24,2	28,5
France sans TOM	23,9	23,5	27,1	24,6	22,2	29,2	24,4	21,5	28,3

Proportion de classes à effectif réduit ou élevé – 1998-99 – Public + privé								
Académies	Écoles maternelles		Écoles primaires		1 ^{er} cycle		2 nd cycle général et technologique	
	Moins de 20 élèves	Plus de 30 élèves	Moins de 15 élèves	Plus de 25 élèves	Moins de 20 élèves	30 élèves et plus	Moins de 25 élèves	36 élèves et plus
Aix-Marseille	2,2	5,8	4,3	34,2	7,6	9,6	27,0	13,3
Amiens	6,5	1,4	5,5	24,4	10,1	4,8	23,4	4,4
Besançon	15,4	0,9	7,7	16,7	10,7	2,9	28,6	3,0
Bordeaux	7,6	4,4	6,1	27,1	10,2	4,8	25,7	8,7
Caen	8,2	2,6	5,9	19,9	10,7	4,7	32,6	5,6
Clermont-Ferrand	19,8	2,7	18,1	12,2	18,7	2,8	25,7	5,0
Corse	3,8	1,9	10,5	22,5	13,6	2,5	35,3	2,3
Créteil	1,8	1,0	3,7	34,8	6,4	6,4	25,8	6,1
Dijon	11,8	1,5	9,1	17,2	8,8	3,2	27,0	10,5
Grenoble	5,1	2,4	6,5	26,9	6,3	5,3	28,6	10,1
Lille	3,1	7,4	5,0	29,8	12,0	8,4	21,8	10,3
Limoges	15,7	3,7	14,5	14,7	18,4	2,1	27,8	5,6
Lyon	4,3	17,4	4,7	31,5	8,5	6,6	22,9	7,0
Montpellier	4,9	3,0	7,7	28,6	9,7	9,3	18,5	14,4
Nancy-Metz	13,0	2,0	8,3	16,8	9,7	5,4	27,0	6,0
Nantes	6,7	9,3	6,1	28,8	8,9	3,7	35,0	2,0
Nice	1,1	0,8	4,0	33,2	8,2	8,2	21,5	9,5
Orléans-Tours	6,8	2,7	5,3	24,0	9,1	2,6	24,7	3,5
Paris	2,0	1,6	5,1	42,0	9,0	18,7	30,6	12,7
Poitiers	6,1	5,0	7,8	22,1	11,9	2,5	30,2	14,2
Reims	11,1	1,4	7,6	18,4	9,6	5,3	25,9	4,4
Rennes	9,1	14,3	7,5	29,7	12,7	2,1	32,4	6,8
Rouen	5,9	1,3	5,4	23,6	9,2	6,9	20,3	10,0
Strasbourg	5,2	3,6	5,7	32,4	7,0	8,6	24,6	8,8
Toulouse	12,5	6,7	11,4	21,9	13,0	4,3	34,6	5,5
Versailles	2,1	3,8	3,1	40,8	7,1	10,3	24,4	5,7
Métropole	6,0	4,5	6,4	27,9	9,6	6,3	26,7	7,7
Guadeloupe	3,5	3,9	3,5	31,3	13,8	6,3	23,8	1,4
Guyane	6,7	1,0	3,8	26,4	28,1	8,3	48,4	0,0
Martinique	1,1	1,8	3,9	42,4	8,9	4,9	20,6	1,5
Réunion	1,1	0,2	3,7	45,9	10,3	8,4	15,3	3,5
France sans TOM	5,9	4,4	6,3	28,3	9,7	6,3	26,5	7,5